



Pierre-Louis Portier
Député
2. Ch. Ernest-Pisteur
1255 Veyrier

Veyrier, le 3 octobre 2006

C 2296

GRAND CONSEIL			
Expédié le:		Session GC: 12-13.10.2006	
Président	<input checked="" type="checkbox"/>	Députés (100)	
Correspondance GC	<input checked="" type="checkbox"/>	Bureau	<input checked="" type="checkbox"/>
Secrétariat		Chefs de groupe	<input checked="" type="checkbox"/>
Commission:			
Objet:			
Copie à:			

M. Michel Halpérin
Président du Grand-Conseil
12. Rue de l'Hôtel de Ville
Case Postale 3970
1211 Genève 3

Monsieur le Président,

Je suis dans l'obligation de vous informer de ma démission de mon mandat de député au Grand-Conseil au terme de la séance prévue le vendredi 13 octobre prochain à 17h00.

En effet, l'agenda relatif à mes nouvelles responsabilités professionnelles que j'avais eu plaisir à vous annoncer en début d'année, est de plus en plus inconciliable avec mes obligations de parlementaire. Vous l'imaginez, cette décision n'a pas été facile à prendre, attaché que je suis à la vie de notre parlement et à la politique genevoise en général.

N'étant plus en mesure de totalement remplir les responsabilités que les électeurs m'ont confiées, je laisse la place à une personne plus en mesure d'y répondre et de servir plus efficacement les idéaux de mon groupe politique.

Je suis donc heureux de laisser mon siège à M. Jean-Claude Ducrot, Maire de Meyrin, qui viendra renforcer le groupe des Députés-Maires de notre parlement, offrant ainsi une voix supplémentaire aux communes genevoises. Communes dont les intérêts et l'avenir ont été des préoccupations majeures tout au long de mes différents mandats politiques, dont le premier, celui de Conseiller municipal de ma chère commune de Veyrier, remonte au mois de juin 1979, soit il y a maintenant plus de vingt-sept années.

J'ai vécu ces années avec passion et l'autodidacte que je suis dans beaucoup de domaines, doit beaucoup à toutes ces belles années, aux différentes fonctions exercées et aux événements et rencontres qui en ont découlés.

C'est pourquoi, à l'occasion de ce petit message, je me permets de lancer un appel à tous les jeunes de ce canton, pour qu'ils n'hésitent pas à s'engager dans la vie politique. Qu'ils tentent de s'attirer la confiance des électeurs et osent briguer des mandats au niveau communal, cantonal, voire fédéral. La vie politique de notre pays en a besoin et ils en retireront une expérience de vie à nulle autre pareille.

A celles et ceux qui éventuellement rétorqueraient qu'on se fait beaucoup d'ennemis en politique, je réponds que pour ma part, je m'y suis fait beaucoup plus d'amis et que si j'ai, tout de même quelques ennemis, c'est aussi grâce à ces derniers que j'ai acquis l'enrichissement et l'expérience précédemment évoquée.

Je veux également exprimer à tous mes anciens et actuels collègues de notre conseil, toute ma gratitude. Pour tout ce qu'ils m'ont apporté durant les sept années écoulées, en particulier à propos des innombrables et chaleureuses marques d'affections et de soutien, dont j'ai été l'objet ces dernières semaines, à la suite de mes ennuis de santé.

La qualité et la richesse de ces manifestations de sympathie ont été pour votre serviteur, la source de magnifiques et intenses émotions à jamais gravées dans sa mémoire.

A ce propos, je souhaite témoigner de la fraternité et de la solidarité qui unit la plupart des députés de tous les groupes politiques. Je désire faire savoir au peuple qui nous observe, qu'il ne doit pas retenir que la parfois médiocre image de nos prises de bec et de tumultueux débats dont j'ai conscience d'avoir été parfois l'un des piètres acteurs. Qu'à l'instar de tous groupes humains, ce parlement est capable de générer de belles amitiés et de beaux gestes de solidarité.

Merci donc encore une fois, pour tout ce qu'avec vous, j'ai vécu.

Si je mets un terme à mon mandat de député, je resterai, notamment à travers mon parti dont j'ai toujours été fier de l'appartenance et dont le soutien m'a toujours été total, un observateur attentif de la vie politique genevoise et de ses péripéties.

C'est dire que je continuerais à vous « avoir à l'œil » et que si j'en ressens la nécessité, je n'hésiterais pas à débarquer à la buvette pour vous donner mon avis. Vous voilà donc avertis !

D'avance, je vous remercie de l'attention que vous porterez à la présente, et vous assure, Monsieur le Président, de ma parfaite considération.



Pierre-Louis Portier